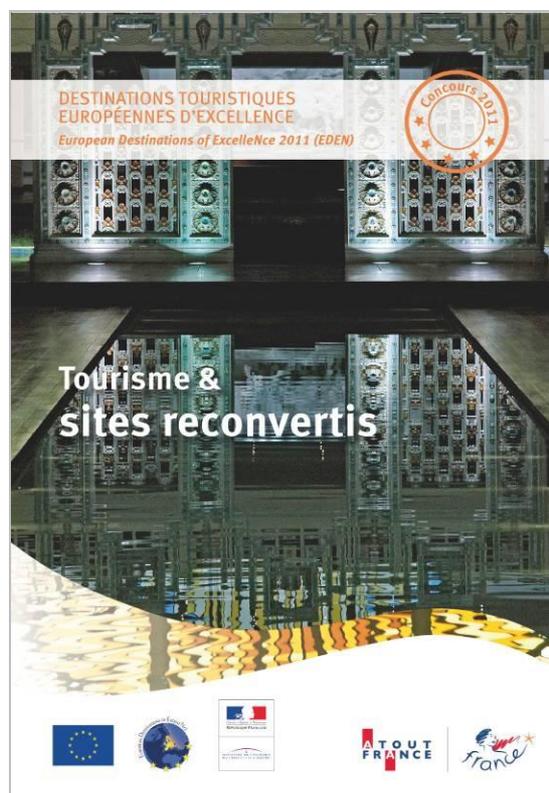


## DOSSIER DE PRESSE

# CONCOURS EDEN 2011

(European Destination of Excellence)

## Tourisme et sites reconvertis



### Contacts presse

Atout France : Stéphanie Cadet - 01 42 96 70 75 – [stephanie.cadet@franceguide.com](mailto:stephanie.cadet@franceguide.com)



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	p. 3
<b>1 – Le lauréat 2011</b>	p. 4
Ville de Roubaix et son Musée d’Art et d’Industrie, la Piscine,	
<b>2 – Les 4 autres destinations distinguées - Accessits 2011</b>	
Le Havre, Métropole Maritime	p. 9
Cherbourg Cotentin	p. 10
Pays de Lorient, île de Groix	p. 11
Ville de Sarreguemines	p. 12
<b>3 - EDEN, un concours européen</b>	p. 13

## Introduction

Pour la quatrième année consécutive, la France participe au concours des « *Destinations touristiques européennes d'Excellence* » EDEN.

Ce concours européen récompense les réalisations de destinations encore peu connues qui poursuivent un objectif de développement touristique harmonieux alliant croissance économique et développement durable.

Chaque année, le concours se développe autour d'un thème. En 2011, la thématique retenue est « **tourisme et sites reconvertis** ».

Le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services), a confié l'organisation du concours 2011 à Atout France, l'Agence de développement touristique de la France.

### Les participants 2011

Le concours s'adressait cette année à toute destination ayant développé autour de « sites reconvertis », un tourisme économiquement viable et innovant, avec une offre nouvelle et originale, respectant les contraintes liées à sa protection et satisfaisant simultanément les besoins des résidents locaux et ceux des visiteurs.

On entend par « sites reconvertis » les lieux qui ont été transformés et restructurés pour devenir des sites touristiques permettant un renforcement et un enrichissement de l'attractivité de la destination locale. Les reconversions devaient préserver l'esprit de l'activité initiale du site et participer à la préservation et à l'amélioration de l'environnement dans le respect des principes de durabilité.

Cette année, le concours EDEN a suscité l'intérêt d'une cinquantaine de destinations métropolitaines et ultra-marines.

Luc Rousseau, Directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) - Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, remet le prix du concours au lauréat français : **la Ville de Roubaix**.

Il a aussi distingué quatre autres destinations :

**Le Havre, Métropole Maritime**  
**Cherbourg Cotentin**  
**Pays de Lorient, île de Groix**  
**La Ville de Sarreguemines**

Le lauréat récompensé sera gratifié d'une couverture médiatique afin d'encourager le développement de son projet. Il bénéficiera également d'une mise en réseau au niveau européen.



## 1 - Le lauréat EDEN 2011

### Ville de Roubaix et son Musée d'Art et d'Industrie, la Piscine Candidature portée par l'Office de Tourisme de Roubaix



S'il est bien un domaine dans lequel la ville de Roubaix excelle, c'est sans aucun doute celui de la reconversion : un musée dans une piscine, des studios de danse, des magasins ou des lofts dans des usines, un garage devenu théâtre ... voilà plus de 10 ans que Roubaix a décidé de faire de la reconversion un art de ville !

Influente dès le Moyen Age grâce à l'action des Seigneurs de Roubaix, la ville tient sa notoriété de son glorieux passé dans le textile. Capitale mondiale de la laine au XIX<sup>ème</sup>, la ville se retrouve au cœur d'un empire industriel international fondé par les entrepreneurs roubaisiens. Elle sera malheureusement sévèrement frappée par les effets de la mondialisation sur l'industrie du textile dès la fin des années 70.

Contrainte alors de faire face à de graves difficultés économiques et sociales, la ville se retrouve stigmatisée et condamnée par beaucoup, mais c'est sans compter sur son incroyable capacité à se renouveler et à imaginer de nouvelles alternatives.

A l'image de ses entreprises de textile, devenues aujourd'hui de grands groupes de la distribution et de la vente à distance, Roubaix se réinvente un futur en s'appuyant sur l'identité et les valeurs de son territoire.

Placées au cœur du projet de reconquête urbaine, la culture et la valorisation du patrimoine ont largement contribué à changer l'image de la ville et à développer son attractivité.

Le succès de La Piscine-Musée d'Art et d'Industrie est emblématique de cette nouvelle dynamique, mais il est aussi la pierre angulaire d'une vaste politique de développement touristique qui se veut créative, innovante et alternative.

La candidature de Roubaix au concours EDEN s'inscrit dans la lignée des démarches d'excellence qui ont conduit la ville à obtenir le label « Ville d'art et d'histoire » en 2001, le grand prix national de l'arbre, le label 4 fleurs et plus récemment le prix national de l'urbanisme durable. Ces reconnaissances participent au développement d'un sentiment de fierté locale cristallisé autour de la communauté « I love Roubaix » ou encore des amis du musée.

L'implantation d'un vélodrome couvert d'envergure internationale, la valorisation du canal et de ses berges, l'arrivée d'une antenne de l'Institut du Monde Arabe ou encore, à l'échelle régionale, l'arrivée du Louvre Lens, constituent autant de perspectives de développement dont la ville compte se saisir dans les prochaines années pour offrir de nouvelles histoires à vivre à ses habitants et à ses visiteurs.

## LOCALISATION

Roubaix est située dans le versant nord-est de la métropole lilloise, à 15 kilomètres de Lille et 8 kilomètres de la Belgique, au cœur de l'Eurométropole: Lille-Kortrijk-Tournai.



## UN PASSÉ INDUSTRIEL

L'histoire de Roubaix s'écrit dès le Moyen Age. Dirigée par Jean et Pierre de Roubaix, seigneurs de la ville très influents, Roubaix a commencé à établir des liens de commerce avec le reste du monde et s'est vue octroyer les institutions politiques et administratives qui ont fait d'elle une ville à part entière.

A cette époque, les paysans et ouvriers agricoles s'adonnent à domicile, au travail manuel de la laine pour compléter de maigres revenus et nourrir leurs familles. En 1469, Pierre de Roubaix obtient de Charles le Téméraire l'autorisation pour les habitants de sa seigneurie de faire « licitement draps de toutes laines ». La vocation textile de Roubaix émerge.

Le temps passe et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les premières machines font leur apparition : c'est la naissance des usines, de véritables châteaux de l'industrie. On importe de la laine et du coton du monde entier. L'explosion démographique est soudaine et exponentielle. En effet, le nombre de Roubaisiens est multiplié par 16 en un siècle : de 8000 en 1800, il passe à 124 000 en 1900. La ville apparaît alors comme la capitale mondiale du travail de la laine et les industriels roubaisiens installent des filiales aux quatre coins du monde.

Le pari est gagné et la prospérité dure jusqu'aux années 1960 où, entièrement vouée à l'industrie textile, la ville est frappée de plein fouet par la crise.

Dans le même temps, la ville voit s'opérer une première mutation vers la tertiairisation : grande distribution, vente par correspondance et premières franchises. Les dernières usines ferment dans les années 90 mais la ville reste le berceau de la vente à distance et du commerce de la mode. Elle accueille notamment les sièges sociaux d'enseignes prestigieuses. Les savoir-faire du territoire en matière d'innovation, de commerce et de distribution lui permettent ainsi d'attirer de nouvelles entreprises spécialistes du e-commerce et valent à la ville le surnom de « E-Valley ».

Au début des années 90, Roubaix prend lentement conscience de la valeur et de l'originalité de son patrimoine industriel et entreprend de le sauvegarder, avec la volonté de rendre les Roubaisiens fiers de ce paysage urbain qui porte leur identité.

La municipalité formalise alors une stratégie de « ville renouvelée » visant à transformer les structures économiques, sociales et urbaines : il s'agit de reconstruire la ville sur elle-même en concentrant les investissements publics sur des secteurs clés afin d'inverser la tendance et de produire des effets leviers.

La mobilisation des moyens publics crée les conditions d'un retour au privé ; il est fait appel à l'initiative des habitants. Depuis lors, la municipalité mène une politique offensive de renouvellement urbain, en centre ville comme dans les quartiers anciens couplée à une politique culturelle audacieuse pour l'image de la ville et assurer son rayonnement.

## UNE DESTINATION TOURISTIQUE URBAINE, RECENTE ET ALTERNATIVE

La prise de conscience de quelques-uns conduit à réfléchir à la notion de tourisme comme facteur de développement économique mais surtout comme vecteur de communication pour une ville qui avait alors besoin de restaurer son image tant auprès de ses habitants que du public extérieur.

Le lancement d'une politique de développement touristique ambitieuse de la ville ne démarre qu'en 2001, coïncidant ainsi avec l'ouverture au public de La Piscine – Musée d'art et d'industrie et la reconnaissance officielle de la qualité du patrimoine roubaisien par l'octroi du label « Ville d'art et d'histoire ».

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de développement touristique durable et sont fondées sur la volonté affirmée de la ville de s'appuyer sur les valeurs et l'identité de Roubaix.

Pour un territoire à priori si éloigné des schémas classiques du tourisme traditionnel, le développement touristique prend ici deux formes :

- Inscrire la ville dans une démarche de labellisation et de reconnaissance au niveau national afin d'acquérir une légitimité et de fédérer le territoire autour d'un sentiment commun de fierté,
- Trouver des solutions alternatives et innovantes de développement qui soient conformes aux caractéristiques économiques, sociales et culturelles de la ville.

## LE SITE RECONVERTI : La Piscine – Musée d'Art et d'Industrie

### De la piscine au musée

La Piscine est un symbole fort de l'identité roubaisienne auquel la population est particulièrement attachée depuis son ouverture au public en 1932.

Lorsque neuf ans plus tôt, Jean-Baptiste Lebas, maire de Roubaix, confie à l'architecte lillois Albert Baert (1863-1951) la construction de bains municipaux, l'objectif déclaré est d'en faire « la plus belle piscine de France », un véritable temple dédié au corps, à l'hygiène et au sport.



L'édifice adopte le plan d'une abbaye. A l'emplacement de l'église abbatiale, se situe la grande nef de style Art déco du bassin de natation, couverte d'une double voûte en béton armé et éclairée par les deux grandes verrières du soleil levant et du soleil couchant. Une tête de Neptune en pierre reconstituée (appelée le Lion à Roubaix) sert à alimenter le bassin en eau. Sur le pourtour du grand cloître-jardin se répartissent les cabines de bains, une salle de pédicure, une de manucure, une autre de sudation, une grande salle de repos et un salon de coiffure. Le foyer ouvrant sur le jardin donne accès au restaurant qui puise sa lumière dans trois verrières zénithales.

La piscine d'Albert Baert et de Jean Lebas suscita dès son ouverture un engouement populaire qui ne se démentit jamais jusqu'à sa fermeture en novembre 1985 pour raisons de sécurité.

En 1934, elle était considérée par la revue *Bâtir* au rang des piscines européennes les plus modernes avec le stade nautique de Nuremberg (Allemagne), les bains de Brno (Tchécoslovaquie), la piscine en plein air du stade olympique de Vienne (Autriche) et la piscine communale de Charleroi (Belgique).

## **La reconversion**

Un concours international de concepteur fut ouvert en décembre 1993 qui conduit alors le jury à choisir la proposition de Jean-Paul Philippon, dont le nom était associé au musée d'Orsay, et dont le projet répondait aux recommandations de l'équipe de Conservation : Construire un musée solidaire.

Ce projet respectait l'âme du site, intégrant les impératifs d'espace et de conservation qu'exigeaient les collections et permettait de développer la dynamique d'animation que souhaitaient l'équipe municipale et le musée.

Inscrit dans le volet Musée du Contrat de Plan Etat-Région, le projet était soutenu par l'Etat, la Région Nord Pas de Calais, le département du Nord et l'Europe (crédits FEDER Culture). Les travaux débutèrent en janvier 1998. Ils s'achèvent à l'automne 2001, préparant le monument à une nouvelle vie.

Jean-Paul Philippon redonne l'ancien cachet à l'ensemble de Baert tout en lui ajoutant un nouveau hall d'entrée et une salle d'expositions temporaires composée d'une armure de métal, de verre et de béton. Cette extension contemporaine accueille également un auditorium de 96 places, les ateliers destinés aux animations Jeune public et la boutique du musée.

Le grand bassin, totalement modulable, peut également être recouvert pour accueillir du public à l'occasion de spectacles.

Jean-Paul Philippon conserve également la façade des anciennes salles de bain mais crée derrière de vastes salles d'exposition permanente. Sur le pourtour du bassin, au rez-de-chaussée et au premier étage, les cabines ont été réaménagées et transformées en vitrines. Au premier étage, une galerie périphérique a été aménagée pour accueillir les collections textiles, ce qui a trait à l'histoire industrielle de Roubaix et la Tissuthèque, plus spécialement destinée aux professionnels.

L'ancienne cafétéria a été conservée à l'identique et accueille désormais le restaurant du musée confié à Meert, véritable institution dans la métropole lilloise.

Enfin, le solarium de l'ancienne piscine municipale est aujourd'hui occupé par un jardin botanique de plantes textiles et tinctoriales.

Un espace spécifique a été assigné à chaque collection, l'ensemble aboutissant à une cohérence muséographique moderne s'inspirant du modèle anglo-saxon des musées d'art et d'industrie, dans lesquels les objets d'arts appliqués dialoguent avec les œuvres d'art.

La Piscine-Musée d'Art et d'Industrie abrite des collections Beaux-arts, Arts appliqués et Textile constituées tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle grâce aux legs d'industriels (Henri Selosse) et d'artistes roubaisiens (Victor Champier, Jean-Joseph Weerts) et enrichies ces dernières années par d'importants dépôts patrimoniaux.

## **GESTION ENVIRONNEMENTALE DE LA DESTINATION**

Projet de société, vision urbanistique, action citoyenne, la gestion environnementale est un fil conducteur de la politique de renouveau urbain. L'enjeu est de taille : passer de la ville industrielle à la ville durable.

La préservation et la valorisation de l'environnement sont inscrites comme des priorités dans le plan de référence urbain et les efforts d'ores et déjà engagés en la matière ont valu à Roubaix en 2009 le prix national de l'Urbanisme durable, décerné par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

La question environnementale se décline sur plusieurs plans :

- Au niveau des transports par une politique de développement des transports doux (zone 30, ligne à haut niveau de service, bandes et pistes cyclables, vélopoles ...) qui, en avril 2012, sera complétée par la mise en place d'un système de vélos en libre service.

- Au niveau architectural par un souci de préservation et de valorisation du patrimoine bâti. La démarche qui a conduit la ville à obtenir le label « Ville d'art et d'histoire » en 2001 se poursuit. La ZPPAUP qui couvre 90% du territoire est en passe de

devenir une Aire de Mise en Valeur du Patrimoine et de l'Architecture (AMVAP) dont la particularité sera d'être l'une des premières en France à intégrer les enjeux environnementaux.

- Au niveau paysager, l'introduction de la nature en ville est une préoccupation ancienne. La création du Parc de Barbieux à partir de 1878, reconnu depuis 2010 « jardin remarquable », répondait déjà à une volonté de dé-densifier la ville et de doter les habitants d'espaces verts de qualité. Ainsi, tout en préservant son patrimoine industriel, la ville a choisi de démolir certains sites de production pour laisser la place à de nouveaux poumons verts et compléter les trames vertes dans les quartiers. Le patrimoine végétal couvre aujourd'hui 145 hectares, enrichis par plus de 12 000 arbres. Le souci de sensibiliser la population, en particulier le jeune public, aux enjeux environnementaux est très présent. En 1998, l'association Angle 349 et la ville de Roubaix créent sur une ancienne friche urbaine de 5 000 m<sup>2</sup> en plein cœur de la ville, un jardin et un site éco-pédagogique. Le projet de la structure vise à favoriser le retour d'une biodiversité autour de milieux variés et caractéristiques de la région, à développer l'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable et comprend un volet insertion professionnelle de personnes en difficulté. Doté d'un lieu d'accueil Haute Qualité Environnementale, le jardin est le lieu de nombreuses manifestations.

### HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Cinq hôtels et neuf chambres d'hôtes, situés dans l'hypercentre, composent la capacité d'hébergements touristiques sur le territoire de Roubaix.

Deux projets d'hôtels, l'un dans le cadre du projet du Campus de la Distribution près de la gare, l'autre dans le cadre du projet du Vélodrome couvert, devraient compléter, à horizon 2012, le parc hôtelier de la ville.

Les groupes hôteliers représentés à Roubaix, Accor et Louvre Hôtels, se sont tous deux inscrits dans des démarches de développement durable afin de limiter l'impact environnemental des hôtels mais aussi de réaliser des économies d'exploitation notamment sur l'eau et l'énergie.

Les chambres d'hôtes offrent toutes la particularité d'être situées dans des maisons bourgeoises de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle en écho à l'histoire textile de la ville : la Maison au Vitrail (1930), la Belle Histoire (1895), l'Abri du Passant (1880), Camera et Caetera (1880), Au Paravent (1895), La Maison Bleue (1890), la Villa Dervaux (1902) et les Cottages du Parc (Début XX<sup>ème</sup>).

### CONTACTS

<http://www.roubaixtourisme.com/>

Madame Sophie WILHELM  
Directrice  
Office de tourisme de Roubaix  
12, Place de la Liberté  
59100 ROUBAIX

[direction@roubaixtourisme.com](mailto:direction@roubaixtourisme.com)

+ 33 3 20 65 31 90



## 2 – Les 4 autres destinations distinguées - Accessits 2011

### 1<sup>er</sup> accessit

#### Le Havre – Métropole Maritime

Candidature portée par l'Office de Tourisme de l'Agglomération havraise

Le Havre, Grand Port Maritime est depuis cinq siècles, via l'estuaire de la Seine, la porte océane de Paris.

Dès le début des années 2000, Le Havre, 5<sup>ème</sup> port européen, décida de créer les conditions de son développement touristique par l'obtention du label Ville d'art et d'histoire.

La démarche du Havre a privilégié la reconquête d'espaces, l'intervention de grands architectes du XX<sup>ème</sup> siècle, la modernité et l'évolution des métiers du tourisme, en menant de front de grands chantiers structurants dans la perspective du Grand Paris.

A l'entrée de la ville, les **docks**, vastes entrepôts de stockage du café et du cacao datant du XIX<sup>ème</sup>, bénéficient d'une requalification sous la direction de l'architecte Bernard Reichen. Ils renaissent ainsi sous la forme d'un **resort de loisirs, cinémas, restaurants, commerces sur 60 000m<sup>2</sup>**.



Datant du milieu du XIX<sup>ème</sup>, le **fort militaire**, dit de Sainte-Adresse, dominant la baie du Havre et l'estuaire de la Seine, s'est métamorphosé en « **jardins suspendus** » en hommage aux botanistes explorateurs des siècles passés mais aussi contemporains.

Les jardins proposent aux visiteurs la découverte d'essences végétales et de plantes en provenance des cinq continents ainsi que des serres de collection.

La Ville du Havre a dès 2005, anticipé le développement de la croisière maritime. Soutenu par le Grand Port Maritime du Havre (GMPH), des **anciens hangars de commerce** sont requalifiés en **Terminal Croisière**, permettant d'accueillir en 2010, 128 000 passagers et 180 000 en 2011, avec la création d'une tête de ligne grâce au groupe Costa.

Grâce à des aménagements, l'**ancienne Chambre de Commerce** s'est reconvertie en **casino** incluant salle de spectacle, salle de réception, restaurants et un hôtel 4\* de 40 chambres.

#### CONTACTS

<http://www.lehavretourisme.com/>

Monsieur Guy VALEMOIS  
Directeur  
Office de tourisme de l'Agglomération  
Havraise  
186 bd Clemenceau  
76059 Le Havre Cedex

[guy.valemois@lehavretourisme.com](mailto:guy.valemois@lehavretourisme.com)

+ 33 2 32 74 04 04



## 2<sup>ème</sup> accessit

### **Cherbourg Cotentin**

#### Candidature portée par la Communauté Urbaine de Cherbourg

La destination Cherbourg Cotentin s'étend au nord du département de la Manche, entre terre et mer, sur un territoire agricole et ouvert vers la mer via 160 km de côtes.

La destination touristique a pour slogan « Le Cotentin, l'île de Normandie » qui reflète le caractère presque insulaire de la destination (le Cotentin est une presqu'île), et exprime l'attachement fort aux îles anglo-normandes.

Le positionnement du Cotentin comme l'île de Normandie valorise la diversité du territoire, fait de tranquillité, de douceur de vivre, mais aussi de dynamisme, d'animations et de festivités. Le slogan met en avant un espace complémentaire, associant la ville, le littoral, la campagne et, enfin et surtout, le caractère maritime de la destination. Le Cotentin, cette « île » de la Normandie, est « cerné » par l'eau.

Cherbourg est marquée par son passé « transatlantique ». Il y a un siècle, les paquebots des grandes compagnies (Cunard, White Star...) partaient à destination des Amériques. Aujourd'hui, les transatlantiques sont remplacés par les croisiéristes.

Du transatlantique à la croisière, Cherbourg s'affirme ainsi en destination maritime.

Dans une dynamique de reconversion, **l'ancienne gare maritime transatlantique** est devenue **La Cité de la Mer**. Cet équipement symbolise le caractère maritime de Cherbourg et au-delà du Cotentin. Il a contribué au développement d'une véritable économie touristique sur le territoire, en augmentant les flux de touristes.



La Cité de la Mer est un équipement touristique, culturel, pédagogique et scientifique dédié à l'océan profond et à sa conquête. Située en partie dans l'ancienne Gare Maritime Transatlantique, prestigieux bâtiment Art déco, La Cité de la Mer a ouvert ses portes au public en avril 2002, assurant ainsi une seconde vie à cet édifice majestueux. Son ambition est de faire découvrir au plus grand nombre la fantastique aventure de l'Homme à la conquête des grands fonds, des origines à demain.

Outre la Cité de la Mer, qui s'est imposée comme la « locomotive touristique du Cotentin », le territoire dispose d'une offre couvrant plusieurs segments de l'activité touristique dont le nautisme, la plaisance, le tourisme vert et l'événementiel.

#### **CONTACTS**

<http://www.otcherbourgcotentin.fr/>

Monsieur François DUTERTRE  
Communauté Urbaine de Cherbourg  
Place Napoléon – BP 808  
50108 Cherbourg-Octeville cedex

[Francois.DUTERTRE@cuc-cherbourg.fr](mailto:Francois.DUTERTRE@cuc-cherbourg.fr)

+ 33 2 33 08 26 00



## 3<sup>ème</sup> accessit

### Pays de Lorient – Ile de Groix

#### Candidature portée par Cap L'Orient Agglomération

Situé au cœur de la côte sud de la Bretagne, le Pays de Lorient bénéficie d'une localisation qui lui confère une identité singulière. « Entre mer, rade et vallées », ce territoire, parcouru par plus de 100 kilomètres de rivages maritimes et d'estuaires, affiche une forte identité autour de l'eau.

Née au XVII<sup>ème</sup> siècle d'un chantier maritime, puis d'un port, la ville de Lorient doit son existence à la Marine Royale et au commerce avec les Indes Orientales et son nom, au bateau Soleil d'Orient, vaisseau de la Compagnie des Indes, 1<sup>er</sup> navire à avoir été construit sur les bords de la rade.

D'un chantier naval dédié au commerce maritime international, le territoire est devenu un chantier naval dédié aux stratégies militaires. Pendant la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale, Lorient deviendra « la porte de l'Allemagne sur l'Atlantique ». Dès 1940, Hitler décide de réquisitionner Lorient et d'implanter sur la rade des bases pour la protection des sous-marins allemands U-Boote du III<sup>ème</sup> Reich. C'est ainsi que sera construite, de 1941 à 1943, sur la presqu'île de Keroman, la plus grande forteresse mondiale du XX<sup>ème</sup> siècle : **La Base de sous-marins (BSM) de Keroman.**

En Mai 1945, la Défense nationale Française s'y établit. La Marine Nationale, avec l'Escadrille des sous-marins de l'Atlantique, et la Direction des Constructions Navales utiliseront le site pendant plus de 50 ans, contribuant ainsi à la reconstruction d'une ville et de son économie. Mais les restructurations de la Défense nationale initiées en 1993 conduiront à l'abandon du site par la Marine Nationale et la D.C.N. en 1997.

Devant cette immense site industriel en friche, c'est tout un territoire, accompagné des services de l'Etat, qui se mobilisera autour de ce lieu chargé de l'Histoire mondiale et aux symboles affectifs forts. Après avoir étudié les différentes options, il a été décidé la création d'un ensemble ambitieux intégrant à la fois des activités industrielles et de services, des activités de loisirs et de tourisme, un lieu de médiation patrimonial, avec comme thème central les interactions entre l'homme et la mer et la mise en valeur des savoir-faire lorientais dans ce domaine.

En moins de dix ans, le programme de reconversion économique de la base a pris corps en s'ouvrant naturellement au monde du nautisme, préservant ainsi l'esprit de ses activités navales et maritimes initiales.



Autour de la thématique du nautisme, 4 pôles se développent aujourd'hui :

- **un pôle touristique et patrimonial** comprenant la Cité de la Voile Eric Tabarly (espace muséographique dédié à la voile et à l'innovation), le sous-marin Flore (espace muséographique retraçant l'histoire de Lorient et de la base des sous-marins) et la Tour Davis (espace dédié à la découverte du sauvetage)
- **un pôle économique** avec un village d'entreprise sur le nautisme
- **un pôle course au large**, port d'attache de grandes équipes
- **un pôle événementiel**, site de manifestation d'envergure.

#### CONTACT

<http://www.lorient-tourisme.fr/>

Madame Dominique NARBÉY

Directrice Générale Adjointe

Cap L'Orient Agglomération

2 bd Général Leclerc - BP 20001

56314 Lorient Cedex

[dnarbey@agglo-lorient.fr](mailto:dnarbey@agglo-lorient.fr) - + 33 2 97 02 30 01

## 4<sup>ème</sup> accessit

### La ville de Sarreguemines

#### Candidature portée par la ville de Sarreguemines

Sarreguemines tire son nom de sa situation privilégiée, à la confluence de deux rivières : la Sarre et la Blies. La Cité transfrontalière est riche d'une offre patrimoniale et gastronomique hors pair par ses influences lorraines, alsaciennes et germaniques.

Balades sans frontières à pied, à vélo ou à fleur d'eau le long du canal de la Sarre, conduisent à la découverte d'une nature préservée aux portes de l'Allemagne et de l'Alsace. Pour la détente, port de plaisance, golf, et complexe aquatique présentent une gamme de loisirs à partager en famille.

Dans ce cadre, la belle idée fut d'inventer aux friches industrielles une nouvelle vie.

Le **Site du Moulin de la Blies**, ancien moulin à cailloutage qui servait à la fabrication des pâtes à faïences, accueille désormais le **Musée des Techniques Faïencières**.

Le site, qui a appartenu à la Faïencerie de Sarreguemines de 1825 à 1969, connue dans le monde entier depuis plus de deux siècles, présente aujourd'hui une importante collection de machines et d'outils spécifiques à l'industrie de la céramique et permet de reconstituer des ateliers de production quasiment complets.



Le Moulin de la Blies fait la synthèse des techniques et des savoir-faire acquis durant les XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles dans l'art de la céramique. Dans le musée, les machines et les ateliers ont dicté le parcours muséographique. Il permet de comprendre les différentes phases du processus de fabrication de la faïence : de la préparation des matières premières jusqu'à l'ultime cuisson.

Derrière le moulin, de nombreux ateliers et lieux de stockage ont aujourd'hui disparu. La nature a repris ses droits sur leurs ruines. Cet ensemble de végétaux et de minéraux a donné naissance au **Jardin des Faïenciers**, imaginé par le paysagiste Philippe Niez. Intégré à la Route du Feu, son Circuit de la Faïence dévoile en six étapes tous les secrets de fabrication des services de table les plus célèbres et offre au regard ses chefs

d'œuvre qui ont bâti sa notoriété dans le monde entier.

#### CONTACT

<http://www.ot-sarreguemines.fr/>

Madame Annick BERNER  
Directrice  
Office de tourisme de Sarreguemines  
11, rue du Maire Massing - BP 50339  
57203 SARREGUEMINES

[Annick.berner@ot-sarreguemines.fr](mailto:Annick.berner@ot-sarreguemines.fr)

+ 33 3 87 98 80 81



### **3 - EDEN, un concours européen**

EDEN bénéficie du soutien de la Commission Européenne, qui a initié et lancé le projet en 2007 et joue toujours le rôle de coordinatrice. Ses tâches consistent, entre autres, à encourager le dialogue entre les parties prenantes, à cofinancer les procédures de sélection, à organiser la cérémonie européenne de remise des prix et à orchestrer une campagne de communication. Sous son égide, des concours nationaux sont organisés chaque année et débouchent sur la sélection d'une « destination d'excellence » touristique dans chaque pays participant.

#### **Les objectifs**

Ce concours met en avant les valeurs, la diversité et les caractéristiques des destinations touristiques européennes dont le point commun est l'engagement envers une viabilité sociale, culturelle et environnementale. Ce projet améliore la visibilité de destinations peu connues, grâce à la mise en réseau des destinations récompensées en Europe via une plateforme internet qui encourage des échanges d'expériences et de savoir-faire. Il contribue à diffuser dans l'Union Européenne les pratiques durables appliquées dans les destinations choisies. Il vise aussi à désengorger les destinations trop fréquentées, en encourageant la désaisonnalisation.

#### **Thématiques et lauréats des éditions précédentes**

Depuis le lancement du concours, les thèmes suivants ont été retenus : tourisme rural (2007), patrimoine local immatériel (2008), les espaces protégés (2009) et en 2010 les espaces aquatiques.

La France, qui participe au concours depuis 2008, a récompensé trois lauréats, la « Route Touristique des Vins du Jura » en 2008, le « Parc Naturel des Vosges du Nord » en 2009 et le « Grand Site du Marais Poitevin » en 2010.

#### **Les critères d'éligibilité**

Pour être sélectionnées, les destinations candidates devaient répondre aux critères d'éligibilité définis par la Commission européenne :

- 1 - Etre une destination de notoriété encore modérée et dont le site reconverti constitue un nouveau pôle d'attraction significatif
- 2- Disposer d'une entité administrative capable de gérer et de mettre en œuvre un projet touristique qui repose sur une coopération avec les acteurs locaux
- 3 - Gérer l'offre touristique de manière à assurer son caractère durable sur le plan social, économique, culturel et environnemental et ce, à travers des relations de partenariats entre les différentes structures impliquées
- 4 - Présenter un site reconverti nouveau, développé depuis au moins deux ans et moins de dix ans et enregistrant une croissance de la fréquentation
- 5 - Démontrer la mise en œuvre effective d'une stratégie touristique innovante et économiquement viable liée aux caractéristiques premières du site reconverti (patrimoine culturel, historique, industriel, militaire, religieux, etc.)

## Le déroulé du concours 2011

<b>Décembre 2010</b>	Lancement officiel du concours
<b>Décembre à mars 2011</b>	Constitution et envoi des dossiers de candidature par les destinations à Atout France
<b>5 Mai</b>	Réunion du jury - Désignation du lauréat et communication du résultat à la Commission européenne.
<b>16 Juin</b>	Cérémonie nationale de remise des prix.
<b>27 Septembre</b>	Cérémonie européenne de remise du prix à l'occasion de la Journée Européenne du Tourisme

## Le jury

Le jury 2011 était composé des personnalités suivantes :

- Jacques AUGUSTIN, Sous-directeur du Tourisme à la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et co-président du jury,
- Bénédicte MAINBOURG, Directrice de la Formation aux métiers du tourisme et du centre de ressources de Atout France, et co-présidente du jury,
- Géraldine LEDUC, Directrice Générale de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques (ANMSCCT),
- Jean-Bernard MICHEL, Directeur de la Fédération Nationale des Comités Régionaux de Tourisme (FNCRT),
- Anne-Catherine AYE, Chargée de communication à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FNOTSI),
- Véronique BRIZON, Directrice du Réseau National des Destinations Départementales (RN2D),
- Soline ARCHAMBAULT, Chargée de mission Réseau des Grands Sites de France
- Claire SOVIGNET, Responsable du Pôle Tourisme Assemblée des Chambres Françaises du Commerce et d'Industrie (ACFCI)
- Claudine ZYSBERG, Chargée de mission Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
- Frédérique NEAU-DUFOUR et Franck BEAUPERIN, Ministère de la défense et des anciens combattants
- Marie-Paule SANS-CHAGRIN et Philippe-Denis FEE, Ministère de la Culture et de la Communication
- Jean-Louis BALANDRAUD, Secrétaire Général, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

